

LA GUYANE

A

L'HONNEUR



17 NOV. 1994

2016

MANIFESTATION

organisée

le 12 Octobre 1937

en l'Honneur de

M. Gaston MONNERVILLE

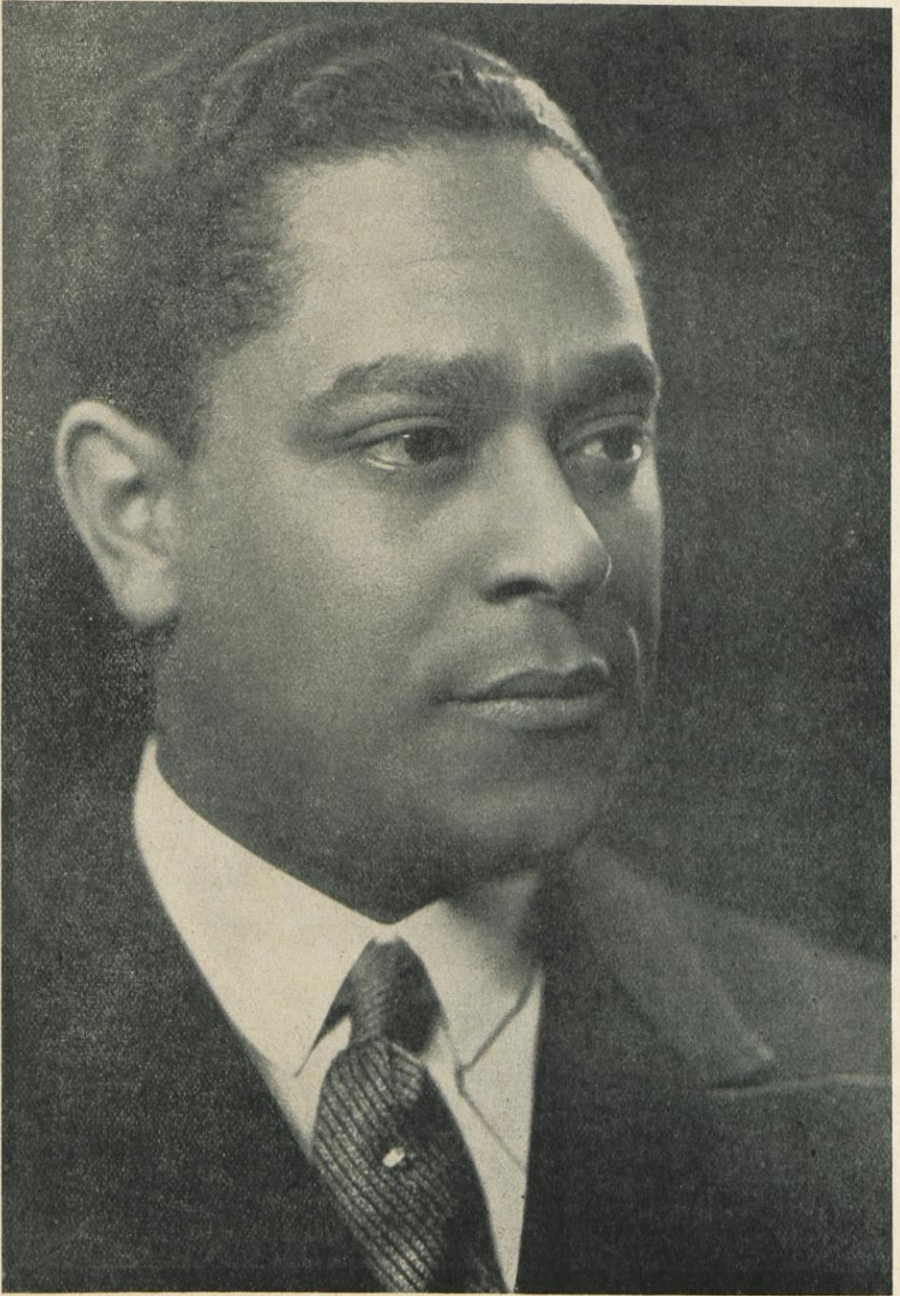
Député de la Guyane

Sous-Secrétaire d'État aux Colonies



inv 53/7
Br des 54

80004846



AVANT PROPOS

Sur l'initiative des Guyanais de Paris et des amis de Gaston Monnerville a eu lieu, le 12 octobre 1937, dans les salons du Palais d'Orsay, une manifestation d'intime sympathie en l'honneur du nouveau Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies.

Cette réunion, que les organisateurs avaient voulu très discrète, a rapidement dépassé le cadre qui lui était primitivement assigné, groupant autour de Gaston Monnerville, non seulement les compagnons de la première heure de sa vie politique, mais encore un grand nombre d'amis et de personnalités désireuses de s'associer à ce témoignage public de gratitude, d'affection, d'amitié.

En dépit de l'affluence et de la haute personnalité de certains convives, cette cérémonie a conservé son caractère d'affectueuse cordialité qui témoignait assez de la profonde sympathie que Gaston Monnerville a su éveiller dans les divers milieux parisiens.

Par ailleurs, la présence chaleureuse de nombreux Guyanais et Antillais prouvait assez que ces amitiés nouvelles n'atténuaient en rien, mais, bien au contraire, renforçaient encore les liens pénétrants qui unissent, de façon si vivante, Gaston Monnerville et ses chers compatriotes.

L'accession au pouvoir de Gaston Monnerville marque, en effet, une date significative dans l'histoire même de la Guyane qui, pour la première fois, pouvait saluer la présence de l'un de ses fils dans les Conseils du Gouvernement Français. Certains n'ont pas hésité à voir, dans ce choix, un geste de la Mère Patrie, résolue à marquer l'importance du rôle qui doit, désormais, revenir à la plus ancienne des terres françaises d'Outre-Mer dans la vie de notre communauté.

Quatre discours furent prononcés. Ami d'enfance de Gaston Monnerville, le capitaine Gabriel Bureau traduisit la fierté de ses compatriotes et l'émotion ressentie en Guyane par tous ceux que la distance privait de la joie de participer à cette émouvante réunion.

Puis, M. Henri Bérenger, Ambassadeur de France et Président du Groupe des Parlementaires coloniaux, dans une allocution d'une grande finesse de sensibilité et de forme, associait tous les Parlementaires coloniaux à l'hommage rendu à Gaston Monnerville, à qui il prédit les plus larges succès politiques.

Sur le mode familial, M. César Campinchi, ministre de la Marine, évoqua un contact de dix années avec Gaston Monnerville, qui fut pour lui le plus dévoué et le plus intime des collaborateurs au Barreau. Outre les qualités professionnelles et le talent connu de l'avocat, il loua l'homme, son intelli-

gence et sa faculté de rapide compréhension, ses qualités de travail, son amitié sensible et toujours sûre.

Enfin, M. Marius Moutet, ministre des Colonies, prit la parole pour apporter tout d'abord, le salut de M. Camille Chautemps, Président du Conseil, qui, empêché d'être aux côtés de Monnerville ce soir-là, avait tenu à lui télégraphier en ces termes :

« Associe-moi à l'amical témoignage rendu à notre
« cher Monnerville, à qui j'envoie de tout cœur,
« mon affectueuse pensée. »

En un discours où perçait une sincère amitié pour son sous-secrétaire d'Etat, M. Marius Moutet se félicita du choix heureux qui avait placé à ses côtés un homme aussi averti des besoins et des nécessités du monde colonial français, et dont le clair jugement et les promptes décisions apportaient à son action un concours si précieux.

Puis, visiblement empreint d'une émotion qu'il ne cherche pas à dissimuler, Gaston Monnerville répondit en une magnifique improvisation aux divers orateurs. En des termes d'une délicate modestie, il tint à reporter sur sa chère Guyane tout le mérite de la désignation dont il avait été l'objet par le Gouvernement de la République. Il se déclara heureux de saisir cette occasion pour remercier tous ses amis, collaborateurs, chefs de service et fonctionnaires qui lui apportent une aide de tous les instants dans l'effort qu'il poursuit aux côtés de M. Marius Moutet pour gérer, dans des circonstances difficiles, et sauvegarder les intérêts si divers de notre empire colonial.

Son discours produisit sur les convives une extraordinaire émotion. Bien des visages se crispèrent, bien des yeux se mouillèrent, lorsque Monnerville parla de la France avec un accent intraduisible de sincérité et en des termes d'une rare élévation. La salle était littéralement bouleversée.

A l'issue des discours, six charmantes Guyanaises en costume local, interprètes de leurs compatriotes demeurés au pays, vinrent présenter une gerbe de fleurs en même temps qu'un délicat compliment à Madame Monnerville, compagne et collaboratrice dévouée du Sous-Secrétaire d'Etat.

*
**

La lecture des discours prononcés au cours de cette soirée, montrera quelle haute estime professent pour Gaston Monnerville ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Sa loyauté, son caractère, sa droiture ont rendu sympathique à tous ceux qui l'approchent cet homme acharné au travail, qui lutte sans trêve pour l'évolution et la grandeur du pays qui lui est cher : la Guyane, trop méconnue.

Il n'a pas pu ne pas sentir, en cette soirée mémorable, où fut fêtée, avec lui, notre vieille province d'Amérique latine, que désormais les amis de Gaston Monnerville sont devenus les vrais amis de la Guyane.

Discours du Capitaine Bureau
Secrétaire général de l'U. G. A. G.

C'est au nom des Guyanais de Paris que je prends la parole.

Et tout d'abord, je salue Monsieur Marius Moutet, ministre des Colonies qui, malgré les obligations de sa charge, a bien voulu accepter de présider cette réunion. Sa présence ici ce soir prend à nos yeux, une valeur particulière, car elle est le gage de l'étroite collaboration des deux hommes qui ont pour mission de diriger les destinées de l'empire colonial français. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Ministre, vous avez un département des plus lourds par les problèmes si divers qui vous sont soumis, mais, ce qu'il faut que l'on sache, c'est tout l'effort de compréhension coloniale que vous déployez à les solutionner. (*Applaudissements*)

Qu'il me soit permis d'associer au nom de M. Moutet, celui de M. Marc Rucart, afin de leur adresser, au nom de tous les Guyanais, tous nos remerciements et nos sentiments de vive gratitude pour la première mesure qu'ils ont prise : celle de la suspension de l'envoi des condamnés aux travaux forcés, en Guyane et pour la courageuse initiative qu'ils ont eue : celle de déposer sur le bureau de la Chambre, le projet de suppression du bagne colonial. (*Applaudissements.*)

Je salue M. Campinchi, Ministre de la Marine qui, dès le premier contact, avait su découvrir dans ce jeune avocat arrivant de Toulouse, le beau talent et la belle culture juridique qui firent de Gaston Monnerville, quelques années plus tard, le Président des Jeunes Avocats du Barreau de Paris. (*Applaudissements prolongés.*)

Je salue Messieurs les Membres du Gouvernement, Messieurs les Parlementaires métropolitains et coloniaux présents qui, en s'associant à nos agapes, montrent en quelle estime ils tiennent le benjamin de la représentation coloniale. (*Applaudissements*).

Il m'est particulièrement agréable de vous saluer, Mesdames, car la grâce qui émane de vos personnes et la diversité des coloris de vos toilettes jettent une note de fraîcheur et de gaieté sur notre réunion qui, sans vous, aurait été bien sombre dans ce milieu d'hommes tous vêtus de noir... (*Applaudissements et rires.*)

Je vous salue tous enfin qui, sous le signe de l'amitié, avez répondu aussi nombreux à l'appel des initiateurs et des organisateurs, voulant ainsi apporter à Gaston Monnerville vos sentiments de cordiale sympathie.

Pour la première fois, dans son histoire, la plus vieille terre française voit un de ses fils participer aux Conseils de gouvernement. D'autres colonies avaient déjà eu cet insigne honneur et nous autres Guyanais nous nous demandions si

nous le connaîtrions un jour; aussi notre fierté et notre joie sont-elles grandes.

Je ne ferai pas la biographie de Monnerville, car, ainsi que l'a dit le Président Sarraut, lors du jubilé de Gratien Candace « ces sortes de panégyriques ont un faux air de répétition d'oraison funèbre ».

Je rappellerai seulement qu'il est né en Guyane il y a quelque quarante ans et que, tout enfant, il émerveillait ses maîtres qui se plaisaient à reconnaître en lui un sujet de grand avenir.

Boursier de son pays, c'est à Toulouse qu'il acheva ses études en acquérant sa licence ès-lettres et son doctorat en droit. Inscrit tour à tour au barreau de Toulouse et de Paris, il devint, en 1924, Secrétaire de la Conférence des Avocats et, en 1928, Président des Jeunes Avocats de Paris.

Elu député de la Guyane en 1932, réélu en 1936, Monnerville a su obtenir la confiance de ses collègues du Parlement et devenir vice-président de deux des plus importantes Commissions de la Chambre : celle des Colonies et celle de Législation Civile et Criminelle.

Doué d'une puissance de travail prodigieuse, Monnerville, dès son arrivée au Palais-Bourbon, a employé toute son activité au service de sa petite patrie. Je n'énumérerai pas toutes ses interventions heureuses dans l'ordre économique, financier et social ; son action, je la résumerai d'une phrase : il n'a pas déçu ses compatriotes dans l'espoir qu'ils avaient mis en lui. (*Applaudissements prolongés.*)

Sa nomination comme Sous-Secrétaire d'Etat, en dehors même qu'elle consacre la valeur de l'homme et qu'elle magnifie celui qui en est l'objet, prend une valeur significative, au moment où chez certaines grandes puissances, les questions raciales occupent une place des plus importantes. (*Vifs applaudissements.*)

Elle est l'illustration de la politique démocratique coloniale de notre pays, en vertu de laquelle tous les fils de la France totale sont placés sur un même pied d'égalité. La France Républicaine affirme ainsi, à la face du monde, qu'elle ne fait aucune différence entre ses enfants et qu'elle rejette avec dédain et horreur cette dégradante conception raciste qui a fait reculer l'humanité de plusieurs siècles. (*Applaudissements.*)

A l'heure où notre franc devenu flottant, a glissé sans avoir restitué encore à l'économie française un pouvoir de concurrence sur les marchés mondiaux, à l'heure où toutes les nations, en se repliant sur elles-mêmes, s'organisent en circuit fermé, il est nécessaire de se rappeler que la nation française s'est répandue sur toute l'étendue du monde et qu'elle n'est pas seulement de 40 millions, mais de 100 millions d'habitants. (*Applaudissements.*)

La France dispose, dans ses territoires d'outre-mer, d'un potentiel de puissance qui n'est limité que par les possibilités de mise en œuvre et d'utilisation. Elle est le seul pays

du monde qui, par la richesse de ses colonies, pourrait se passer de l'Étranger. En effet, quels que soient les produits envisagés, quelles que soient les denrées indispensables à l'alimentation, quelles que soient les matières premières nécessaires à l'industrie, nous les possédons dans la France Continentale unie à la France d'outre-mer.

Nos colonies sont déjà les plus fortes clientes de la Métropole; elles peuvent, par leur équipement et les besoins de leurs habitants, redonner un essor à notre industrie et à notre commerce. La mise en valeur des colonies et l'ouverture du marché métropolitain aux productions coloniales ont pour corollaire l'ouverture de débouchés aux produits fabriqués de la métropole. L'indigène, devenu vendeur, devient acheteur.

La France, dont la production se meurt faute d'un alignement de notre législation sociale sur les autres pays étrangers, doit envisager une sorte d'aménagement économique, d'une part, entre la métropole et ses colonies, et, d'autre part, entre les colonies entre elles; mais, pour atteindre ce but, il est indispensable de mettre au point l'organisation de l'Empire, c'est-à-dire d'avoir une politique coloniale basée sur une politique maritime, sur une politique de colonisation et sur une politique indigène. (*Applaudissements.*)

L'obstination que mettent certaines puissances dans leurs tentatives d'expansion, la propagande et les revendications que font certaines autres, montrent l'intérêt qu'elles attachent — tant au point de vue économique qu'au point de vue social — à la possession d'un domaine colonial.

Une propagande est à réorganiser, une mystique coloniale est à créer; il est certain qu'elle coûtera cher, mais l'exemple de certains états voisins qui emploient, dans ce but, des sommes considérables, doit nous faire comprendre qu'une connaissance plus grande de notre domaine d'outre-mer et une diffusion de l'idée coloniale sont les leviers de commande de notre activité nationale et de notre puissance mondiale. (*Applaudissements.*)

Dans notre empire colonial, un gros effort de mise en valeur s'est poursuivi et se traduit par une production de matières premières de jour en jour plus accrue; mais, que de choses restent à faire et les jeunes doivent trouver là un vaste champ d'action.

Or, dans cet empire, — et bien que son député ait fait beaucoup pour lui, — il n'est pas un pays plus déshérité que la Guyane française depuis plus de trois cents ans.

La Guyane, qui est la plus vieille et cependant la plus jeune, la plus riche et cependant la plus pauvre des colonies françaises, mérite de retenir l'attention de la Métropole en raison des prodigieuses richesses de son sol, de son sous-sol et de sa forêt.

C'est une obligation, plus que jamais, pour une nation colonisatrice comme la France, de mettre en valeur la

Guyane. Internationalement, pour que cette dernière n'apparaisse plus comme un territoire abandonné, à côté de deux colonies prospères, et, politiquement, pour permettre l'installation du surplus de la population antillaise.

Mais la condition vitale du développement de la Guyane, c'est la suppression du bagne. (*Longs applaudissements.*)

Interprète de tous mes compatriotes, j'adjure Messieurs les Parlementaires présents de seconder l'action qu'a entreprise son Représentant pour que disparaisse cette lèpre dont le voisinage, à proximité des Républiques sud-américaines, discrédite et déshonore la France; Monsieur le Ministre des Colonies d'écouter et de réaliser toutes les suggestions que ne manquera pas de lui faire son collaborateur, afin que la Guyane devienne une France Equinoxiale.

Aussi, je lève mon verre à la France colonisatrice, à la Guyane enfin mise en valeur, et à Gaston Monnerville, son représentant devenu Sous-Secrétaire d'Etat. (*Applaudissements prolongés. Cris de « Bravo Monnerville ».*)



**Discours prononcé par M. Henry Bérenger
Sénateur de la Guadeloupe**

**Président du Groupe parlementaire des Sénateurs et Députés
des Colonies**

Monsieur le Ministre,
Mesdames,
Messieurs,

Le Groupe Parlementaire des sénateurs et des députés des Colonies a bien voulu me confier le mandat de prendre la parole, ce soir, en son nom, comme étant son Président, et de dire à notre collègue, M. Gaston Monnerville, toute la joie que nous avons éprouvée à le voir devenir sous-secrétaire d'Etat des Colonies et aussi celle que nous éprouvons à la manifestation significative et amicale de ce soir. (*Applaudissements.*)

Je m'acquitte d'autant plus volontiers de ce mandat que je garde le souvenir de n'avoir pas été, voici bientôt deux années, en novembre 1935, une trop présomptueuse sybille en prophétisant à notre ami Monnerville, devant M. le Président de la République, à l'occasion du Tricentenaire des Antilles Françaises, à la Sorbonne, en lui prophétisant, dis-je, l'élévation ministérielle qui l'attendait. (*Rires et applaudissements.*)

Que prédisais-je, en effet, à notre jeune collègue, en face de la brillante et nombreuse assistance qui emplissait ce soir-là le Grand Amphithéâtre ?

« Quel auditoire plus compréhensif que celui-ci,
« devant le Chef de l'Etat, lui-même grand colonial,
« pourrait être offert à mes collègues de la repré-
« sentation antillaise et guyanaise ! La France en-
« tière applaudit à leurs mérites, plusieurs d'entre
« eux ont déjà été ministres : notre Benjamin,
« M. Monnerville, le sera, car il en a tous les
« talents. » (*Applaudissements prolongés.*)

M. Albert Lebrun applaudissait à ma prophétie, en même temps que toute l'assemblée. Et je me suis à penser, mon cher Monnerville, que la modeste prophétie du vieux sorcier vous a porté bonheur (*Rires*), puisque vous voici déjà ministre depuis quelques mois. Et cela m'enhardit pour vous prophétiser à nouveau que ce n'est là qu'un commencement. (*Applaudissements.*)

A vrai dire, je n'avais et je n'ai pas à tout cela beaucoup de mérite, car d'autres fées veillaient à votre berceau et vous ont accompagné à travers la vie (*Rires*). Ces fées bienfaitrices, c'étaient l'intelligence, l'éloquence, la sensibilité communicative, et leur sœur préférée, la modestie souriante. Aucune de ces fées ne vous a jamais quitté parce que vous ne les avez jamais écartées. Aussi, vous ont-elles récompensé en ajoutant à leur chœur originel, la compagne

compréhensive et gracieuse de votre existence, qui n'est certes pas aujourd'hui, la moins agissante ni la moins protectrice d'entre elles pour l'harmonieux développement de votre carrière ascensionnelle. (*Applaudissements prolongés.*)

Aussi tous vos collègues de la représentation coloniale, fraternellement unis ce soir autour de vous, mon cher Ministre, et vous, chère Madame, sont-ils heureux de vous apporter, dans cette soirée de l'amitié, le témoignage unanime de leur sympathie et l'hommage sincère de leur dévouement. (*Applaudissements.*)

Nous voudrions joindre notre fleur personnelle au magnifique bouquet d'affection coloniale et métropolitaine, et j'ajouterais même d'admiration française, si je ne craignais de blesser ainsi votre modestie, qui vous est ce soir offert par tous vos compatriotes et par tous vos compagnons de combat à travers les luttes de la politique, du barreau et de l'existence elle-même. (*Applaudissements.*)

Nous voudrions dire à cette Assemblée — et c'est là ce soir mon privilège, bien doux à mon cœur, combien dans notre groupe nous apprécions toutes les qualités de votre cœur autant que celles de votre esprit. Vous n'êtes pas seulement pour nous un orateur-né, un politique averti, un réalisateur énergique. Vous êtes aussi un camarade simple et modeste, toujours accueillant à ce qui est juste, toujours incliné vers ce qui est possible, si l'on n'offense pas le droit, la liberté, l'honneur, vos institutrices incorruptibles. (*Vifs applaudissements.*) Vous n'êtes atteint d'aucune mégalomanie, et vos collègues savent bien que c'est une maladie qui ne déparera jamais le bel et solide équilibre de votre nature. C'est pourquoi nous nous plaçons à espérer que vous monterez d'autant plus haut que vous avez voulu rester plus naturellement dans le rang. (*Longs applaudissements.*)

Par votre caractère autant que par votre talent, vous monterez par paliers jusqu'à l'autorité qui vous permettra de rendre à votre petite patrie, comme à la grande, tous les services qu'elles sont en droit d'attendre d'un fils aussi bien doué. (*Applaudissements.*)

Et puisque vous êtes un enfant de notre chère Guyane, permettez au sénateur de la Guadeloupe de vous dire, au nom de tous nos collègues coloniaux, que ce dont nous la félicitons le plus ce soir, ce n'est pas de son balata, de son essence de rose, ni de ses mines d'or, mais de cette autre essence plus précieuse et de cet or plus incorruptible qui s'appelle le sang guyanais, quand il atteint à cet alliage supérieur des trois races : la blanche, la noire et la rouge, qui s'appelle Gaston Monnerville. (*Applaudissements prolongés.*)

Et c'est pourquoi, mes chers amis, je vous propose de lever votre verre en l'honneur de cette parfaite union de la France métropolitaine et de ses départements d'outre-mer, Madame et Monsieur Gaston Monnerville. (*Applaudissements prolongés.*)

**Discours prononcé par M. Campinchi
Ministre de la Marine**

Mesdames,
Messieurs,

Il y a un instant, le Capitaine Bureau vous parlait de Monnerville au nom d'une amitié d'enfance. Je ne puis évoquer des souvenirs aussi touchants ; mes relations avec notre ami ne datent pas des jeux de l'enfance, mais d'une époque, non moins édifiante : celle où l'on entre dans les luttes de la vie. J'ai connu Monnerville au sortir de son adolescence, à ce moment où la personnalité commence à se former, et où le destin se précise.

Je n'ai pas préparé de discours, mais, laissant parler ma mémoire, je vais vous dire simplement ce que Monnerville a été pour moi.

*
**

Je me souviens parfaitement de notre première rencontre. Comme vous le verrez, nous nous sommes liés tout de suite. Les Guyanais et les Corses m'ont l'air d'être des gens d'esprit qui se comprennent immédiatement. (*Rires.*)

C'était au Palais de Justice. Un ami m'aborde et me dit :

- N'aurais-tu pas besoin d'un très bon collaborateur ?
- L'en ai déjà deux ou trois. Que veux-tu que je fasse d'un autre collaborateur ?
- C'est dommage, car je connais quelqu'un qui est vraiment intéressant : Monnerville.
- Qui est-ce Monnerville ?
- C'est un avocat qui a remporté, à Toulouse, les succès les plus éclatants : médaille d'or du Barreau, Secrétaire de la Conférence des avocats ; il a fait le discours de rentrée...
- Tiens, c'est assez curieux ; mais où est-il ?
- Le voilà.

Et, il me présente un jeune homme pas très grand, pas très gros, mais nerveux et musclé... Je l'interroge :

- Il ne vous suffit donc pas de remporter des succès à Toulouse ?
- Je voudrais être avocat à Paris.
- Bon ! Avez-vous de la fortune ?
- Pas du tout.
- Des relations ?
- Non plus.
- Vous ne connaissez pas d'hommes d'affaires ici ?
- Non.
- Mais que venez-vous faire à Paris ? Nous sommes déjà 2.500 avocats !
- C'est une idée qui m'est venue. (*Rires.*)

Je cause avec ce jeune homme au teint un peu coloré, qui a des répliques acérées, avec à la fois de la modestie et de l'assurance. Il ne me déplaît pas. Au bout de trois quarts d'heure, je lui dis :

— Nous allons nous entendre.

Et ces trois quarts d'heure se sont prolongés pendant dix années ! Je suis loin de le regretter, je vous assure. (*Vifs applaudissements.*)

Pendant ces dix années, nous n'avons cessé de collaborer en parfaite communion de vues. Il m'est arrivé de partir plaider en province d'importants dossiers que je connaissais mal, mais qu'il avait préparés. Je n'avais nulle inquiétude : Monnerville avait tout vu, tout lu, tout prévu. (*Applaudissements.*)

Si je devais rendre hommage à ce collaborateur unique, je dirais que jamais il ne m'a trompé, que jamais il ne s'est trompé. Hommage à sa loyauté, certes, mais aussi à son intelligence, à son sens des affaires, à son très grand talent. A cet hommage souscrivent, j'en suis sûr, tous nos confrères du Barreau, présents dans cette salle, venus lui apporter, ce soir, le témoignage de leur estime. (*Applaudissements.*)

*
**

Un jour éclate, aux Assises de Nantes, une affaire douloureuse. L'indépendance politique, la dignité de l'homme devaient être affirmées et défendues. Il y a là quelques dizaines d'accusés dont la liberté est en jeu. A la barre, plusieurs grands noms du Barreau de Paris : Torrès, Zevaës, Valensi et bien d'autres... et un jeune avocat de couleur que certains ne connaissaient pas très bien ! « La parole est à Maître Gaston Monnerville », dit le Président.

Le petit camarade se lève... et il semble que sa taille grandisse tout d'un coup, parce qu'il représente les revendications politiques d'une race. (*Applaudissements.*) Il plaide, et si magnifiquement, que les ténors parisiens se taisent... parce que Monnerville avait parlé. Et l'acquittement est triomphalement acquis !... (*Vifs applaudissements prolongés.*)

*
**

1932 !... Voici qu'il faut à la Guyane un homme qui en soit issu, qui y ait vécu enfant, qui y ait grandi et qui comprenne avec son cœur, avec profondeur, avec gravité, les problèmes de cette colonie.

Monnerville n'est pas ambitieux ; il ne pense pas à la députation, mais ses compatriotes ont gardé le vif souvenir de sa belle défense et de la foi avec laquelle il l'a présentée. Son pays fait appel à lui, l'homme de labeur et de parfaite honnêteté. Une tâche difficile et de longue haleine sollicite son activité ; il accepte donc d'être candidat : il est élu triomphalement. (*Applaudissements.*)

Son mandat de député, il ne le doit ni à l'argent, ni à l'intrigue; il l'a conquis à la Cour d'Assises par son talent, par sa valeur, par son courage, par son dévouement à son pays. (*Longs applaudissements.*)

A la Chambre, où nous entrons en même temps, Monnerville s'est fait sa place. Et pourtant, ce n'est pas chose facile ! J'en appelle aux collègues qui nous entourent ici. Que de fois, en revenant avec lui, je lui disais : « Qu'attends-tu pour te lancer, pour te classer comme tu le mérites ? ». Au fond, nous n'étions pas très désireux, l'un et l'autre de monter tout de suite à la tribune.

Comme me disait un jour notre ami Lamoureux :

« Il y a quelque chose qui facilite les débuts à la Chambre, c'est d'être ministre. » (*Rires.*)

Un ministre est interrogé sur une question de son département; quand il répond, on l'écoute et le succès est plus facilement assuré.

Mais Monnerville a su se faire connaître et apprécier très vite. Il se signale par ses interventions aux congrès radicaux, où elles sont très applaudies. Au cours d'une de ses interventions portant sur les questions coloniales, où il est passé maître, quelqu'un me dit : « Mais, il est très bien ce petit là... ». « Je le sais bien, répondis-je, je le sais depuis plus de dix ans... ». (*Rires.*)

Dans les Commissions parlementaires également, sa personnalité s'affirme. C'est surtout au sein des commissions, vous le savez, que se fait le vrai travail du Parlement. Là, la valeur de Monnerville est vite reconnue et nos collègues l'appellent bientôt à la Vice-Présidence de deux des plus importantes commissions de la Chambre : celle de la Législation civile et criminelle, et celle des Colonies.

*
**

Et voici que se constitue le Cabinet Chautemps. Le Président du Conseil me téléphone de venir ; en pareille circonstance, on est toujours heureux de venir. J'arrive au quai d'Orsay.

Le Président Chautemps me dit : « Vous faites partie du Cabinet ». J'en ai été content, mais lorsque lui ayant demandé : « Et Monnerville ? », il m'a répondu sans hésitation : « Bien entendu, Monnerville en sera ! », ma joie, je vous l'assure, a été plus grande encore. (*Vifs applaudissements.*)

Et Monnerville entre aux Colonies, où je suis sûr qu'il est, auprès de Moutet, le collaborateur parfait qu'il a été auprès de moi pendant tant d'années.

*
**

Ainsi, avocat de grande valeur, député sans y avoir songé, Ministre d'aujourd'hui, Ministre de demain, tel apparaît Monnerville. (*Applaudissements.*)

Je viens de vous raconter cette brillante carrière politique qui, en cinq années, l'a fait Sous-Secrétaire d'Etat, dans un grand Cabinet qui unit les trois plus importants partis de démocratie, carrière qui n'en est encore qu'à son début. Tout cela est très bien. Cependant, voyez-vous, ce n'est pas cela qui m'intéresse en Monnerville. Ce qui m'intéresse en lui, ce ne sont pas ses succès professionnels, ce ne sont pas les honneurs, mais c'est Monnerville lui-même, c'est l'ami parfait et loyal. Ce qui importe, c'est qu'il est un de ces hommes vers lesquels on peut se retourner avec confiance, quand arrive dans la vie un coup dur du sort. Ce qui est beau, c'est lorsqu'on est atteint au fond de sa chair et de son cœur, de trouver l'homme à qui on peut téléphoner : « Viens, j'ai à causer avec toi ; je ne vois pas clair en moi ; veux-tu me dire, toi qui es vraiment un ami, ce que je peux craindre ou espérer ? ». Et cela, c'est magnifique, parce que c'est rare. (*Applaudissements.*)

Comprenez-vous ? un homme arrivé, c'est bien et ce n'est rien. Mais un ami, un vrai, un homme qui sait ce qu'est la loyauté, le dévouement, le désintéressement, c'est beau : Monnerville est celui-là ! (*Vifs applaudissements.*)

*
**

Je ressens soudain une pudeur de m'être exprimé aussi librement en public sur ces sentiments d'amitié si profonds et si délicats.

Je m'arrête ; je ne saurais rien ajouter de plus à son éloge que ce témoignage de mon affection.

Mesdames, Messieurs, mes chers amis, je vous demande de vous lever et de porter notre verre en l'honneur de Monnerville, notre ami, celui que nous aimons, que nous applaudissons ce soir et dont tous applaudiront les succès de demain. (*Vifs applaudissements répétés et prolongés.*)

Discours de M. Marius Moutet
Ministre des Colonies

Mesdames,
Messieurs,

En prenant la parole, je tiens tout d'abord à vous lire un télégramme que je viens de recevoir, signé : « Camille Chautemps ».

« Associe-moi à l'amical témoignage rendu à notre cher Monnerville, à qui j'envoie de tout cœur mon affectueuse pensée. » (Applaudissements.)

Dans sa brièveté, ce télégramme exprime bien ce qu'il veut dire. Il me rappelle certain soir où un coup de téléphone m'annonça : « Réunion à 9 heures aux Affaires Etrangères. » Je répondis : « Alors, je conserve mon portefeuille ? ». Le téléphone continua : « Oui, **mais** on te donne un Sous-Secrétaire d'Etat. » A ma question : « Qui ? », la réponse fut : « Gaston Monnerville ». Je dis alors à mon interlocuteur : « Dans ce cas, permets-moi de te donner une leçon de grammaire. Ce n'est pas « **mais** on te donne un Sous-Secrétaire d'Etat » qu'il faut dire, car cela constitue une certaine restriction, le mot « mais » indiquant une disjonction. On dit : « **Et** je te donne un Sous-Secrétaire d'Etat », ce qui est une conjonction et montre que l'on ajoute quelque chose au portefeuille que l'on me laisse. » (*Rires et applaudissements.*)

Ce soir-là, en effet, on me donnait un cadeau précieux, un collaborateur qui, je m'en rends compte tous les jours, m'aiderait à partager la lourde besogne ministérielle. (*Applaudissements.*)

Je connaissais Gaston Monnerville depuis longtemps. Je le connaissais au Palais, où nous avons traversé côte à côte des heures difficiles. Je l'avais revu dans d'autres lieux, toujours aimable, souriant, tranquille et ferme, malgré qu'il fallut quelque courage pour s'y rencontrer. Il était aussi l'ami de mon fils et je n'avais entendu que le plus grand bien de lui. Je ne pouvais donc que m'applaudir d'obtenir un tel collaborateur. (*Applaudissements.*)

Quand il vint à moi, notre première tâche apparut peu ordinaire. Il s'agissait de nous partager l'Empire. (*Rires.*) L'histoire apprend que ces partages ont causé maintes catastrophes. Eh bien, nous, nous avons résolu le problème d'une manière très simple; l'Empire est resté entier et nous nous sommes arrangés pour le gouverner ensemble de notre mieux, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. (*Applaudissements et rires.*)

Notre collaboration se poursuit de mon côté avec une satisfaction profonde, que j'espère partagée par mon ami Monnerville. Cependant, je dois aux Guyanais de leur faire une contidence. Usant d'un terme peu académique, je veux

leur « vendre la mèche » et leur dire comment, en ce qui les concerne, nous avons réalisé le partage.

J'ai décidé que les lettres désagréables qu'ils recevraient seraient signées par moi. Par contre, celles qui seraient de nature à leur faire plaisir le seraient toujours, par Monnerville. C'est le seul acte d'autorité que je me suis permis vis-à-vis de lui. (*Rires et applaudissements.*)

La collaboration peut se comprendre de différentes manières. Il y a le collaborateur qui prend les dossiers du patron et parfois les étudie pour lui éviter du travail. Il y a celui qui est attentif aux erreurs qu'il pourrait commettre et l'en avertit avec quelques autres. Il y a, enfin, celui qui vous apporte toute sa confiance et tout son dévouement. La collaboration de Monnerville est celle-ci. Je peux m'en aller, je suis certain qu'à mon retour les choses auront progressé, qu'aucune difficulté ne sera restée sans solution et qu'aucune embûche ne sera venue augmenter la somme des soucis quotidiens. (*Vifs applaudissements.*)

Avec un homme comme Monnerville à côté de soi, on éprouve un véritable sentiment de sécurité. Sa loyauté est à toute épreuve, et nous savons très bien qu'à la solidarité qui nous unit au sein du Gouvernement, s'ajoute une confiance sincère, d'homme à homme. (*Applaudissements.*)

Mais, il y a plus encore. Je suis fier de ce collaborateur qui est le vivant résultat d'une politique à laquelle je suis depuis longtemps attaché pour la France, qui doit poursuivre sa grande œuvre coloniale sans asservir les populations des territoires d'outre-mer, et en leur donnant le sentiment qu'elles occupent dans l'Empire, la même place que les habitants de chaque province de la Métropole.

Un jour, Gaston Monnerville est venu m'apporter une caricature au sujet de la propagande allemande. On y montrait un agent du Reich disant à un noir du Togo ou du Cameroun : « Viens avec nous, nous ferons de toi un pur aryen. » (*Sourires.*) Nous avons ri de cette caricature, mais sans rire nous avons bien le droit de dire que nous ne pourrions pas concevoir que Gaston Monnerville puisse être considéré autrement que comme un pur Français. (*Longs applaudissements.*)

Gaston Monnerville apparaîtra à tous les Français comme le plus pur produit de notre civilisation et les qualités éminentes de notre peuple que ses amis lui reconnaissent se retrouvent en Monnerville : jugement, équilibre, fermeté, caractère amène et souriant, intelligence à la fois subtile et compréhensive. Ce sont les qualités essentielles de ce Français moyen qui fait la France forte et j'ose dire indissoluble. (*Applaudissements prolongés.*)

Admis jeune au Gouvernement, notre ami Monnerville n'a pas accédé à la vie ministérielle, après avoir blanchi dans les luttes politiques et parlementaires. La vie lui a souri. Napoléon, dit-on, estimait qu'il ne fallait pas s'entourer d'hommes qui n'ont pas de chances. (*Rires.*) C'est

qu'en effet les favorisés de la fortune sont ceux qui méritent ses sourires et sont susceptibles de profiter de leur chance au moment opportun. Et Monnerville est précisément un de ces hommes ; il a de la chance et continuera à en avoir parce qu'il possède les mérites qu'elle exige. Partout où il est, il est à sa place, et nous nous félicitons tous de le voir Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies. (*Applaudissements*).

Ici, ses amis sont nombreux. Au premier rang viennent tous les Guyanais de Paris qu'il ne faut pas confondre avec les Parisiens de la Guyane. (Nous chercherons, mon cher Bureau, à vous en débarrasser le plus rapidement possible, car nous savons qu'ils ne feront jamais rien de bien). (*Rires et applaudissements.*) Il y a ensuite tous les amis du Palais qui se réjouissent du succès d'un confrère qu'ils estiment et qu'ils aiment. Je me range, bien entendu, dans cette phalange d'amis et c'est l'ami qui a parlé. Cela vous explique le ton fort peu ministériel de mon allocution. (*Applaudissements.*)

Je n'ai voulu à aucun prix faire un discours-programme ou un compte rendu de mandat. J'ai tenu à rester dans l'atmosphère de cordialité qui a présidé à ce banquet, et j'ai été heureux de devoir aux obligations de ma charge l'occasion de dire à Gaston Monnerville, aussi bien au nom de ses amis qu'en mon nom personnel, l'estime et l'affection dont nous l'entourons. (*Applaudissements prolongés.*)

DISCOURS

prononcé par M. Gaston MONNERVILLE
Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies

Mesdames,
Mes chers Amis,

Je ne sais pas si vous vous rendez bien compte de la situation dans laquelle je me trouve depuis plus d'une heure. Mes oreilles bourdonnent des louanges qu'elles ont eu quelque peine à retenir, vous le supposez, et je me demande, accablé (*Sourires*), quelle attitude je dois adopter : ou bien savourer béatement des éloges excessifs — si la vanité m'étais un sentiment connu ; ou bien plutôt, comme chat fuyant sur la braise, aller me terrer dans quelque coin. (*Rires*.) Mais, je ne suis ni fat ni modeste : je ne suis qu'un homme, et je ne peux pas ne pas répondre à l'appel de votre amitié. (*Applaudissements*.)

Que je sois au supplice, vous le concevez aisément. Tour à tour, mon très cher ami d'enfance, Gabriel Bureau, mon ancien « patron » Campinchi, le Président du Groupe des Parlementaires coloniaux, Henri Berenger, et le Ministre des Colonies, Marius Moutet, se sont évertués à retourner le couteau dans la plaie. Ils m'ont accablé sous les fleurs, et votre sympathie, d'avance réceptive, a applaudi à leurs paroles, comme si leur amitié n'avait pas exagéré l'éloge. C'est donc bien vrai ! La littérature peut beaucoup de choses, et une jolie phrase crée des vraisemblances. (*Applaudissements*.) Mais, sincèrement, croyez-vous qu'un homme puisse répondre à tout ce que j'ai entendu ? (*Rires*.) Je serais un inconscient (*Protestations*), si j'acceptais comme incontestables vérités les portraits avantageux qui ont été faits de moi ; je montrerais, en vérité, que je n'ai nulle conscience de ce que je suis, c'est-à-dire un homme simple, qui essaie de faire de son mieux. Aussi tout mon propos veut-il se borner aux très vifs remerciements que je vous dois ; c'est le seul objet de ma brève improvisation.

Je veux remercier les organisateurs qui ont eu l'idée spontanée de cette manifestation, et tous ceux qui l'ont accueillie avec tant d'amical empressement. Merci à vous, mes amis et collègues de la Représentation coloniale, qui, dès le mois de juin, avez été les premiers à estimer que ma collaboration à l'œuvre coloniale française pouvait mériter l'hommage de votre estime. (*Applaudissements*.)

Soyez remerciés également, amis de la métropole qui vous êtes associés à tous ceux des colonies pour célébrer un événement dont, je le sens, l'importance dans votre esprit dépasse l'homme qui en est l'objet. La cohorte serrée de l'amitié qui me fait cortège ce soir vient de partout. Je vois mes confrères du Palais qui n'ont pas oublié que je suis d'abord avocat, avant toute chose. Je vois certains d'entre eux qui,

en 1921, à mon arrivée au Palais de Paris, m'ont manifesté une sympathie dont la sincérité chaleureuse a soutenu et encouragé mes premiers pas. (*Applaudissements.*) Puis-je citer Marcel Bloch par exemple ? qui représente ma génération du stage, dont l'affection s'est souvent manifestée à mon endroit de si délicate façon ; Idzkowski, compagnon de l'Union des Jeunes Avocats, et tous les autres qui les entourent, affirmant par leur présence leur sympathie pour le confrère que je suis. (*Applaudissements.*)

A ces remerciements, je désire associer ceux-là dont tu parlais tout à l'heure, Marius Moutet, nos collaborateurs, ceux du Ministère des Colonies, chez qui la déférence de l'accueil fait au nouveau ministre à son arrivée rue Oudinot, cacha mal la sympathie réelle qu'ils me témoignaient déjà, et dont j'éprouve, chaque jour, la réalité. Je veux parler de ces Directeurs, de ces Inspecteurs des différents services du Ministère des Colonies qui, avec tant de spontanéité, sont venus se présenter à moi au mois de juin. Présentation superficielle, n'est-il pas vrai ? car, depuis de nombreuses années déjà, s'est instaurée entre eux et le député que je suis, cette confiance, cette cordialité que j'aime à retrouver dans nos relations quotidiennes.

A vous, mes collègues du Parlement, métropolitains ou coloniaux, je veux dire ma reconnaissance. Vous avez été, sans le savoir peut-être, d'un grand secours pour le jeune député qui, quoique ayant vécu en France depuis de longues années, abordait officiellement la Chambre, milieu qui a la réputation d'être particulièrement réticent, voire rétractile, pour le nouveau venu. Du jour où je suis entré au Parlement français, j'ai trouvé auprès de vous, à la Commission des Colonies, à la Commission de législation civile et criminelle, comme dans les différents groupes où s'est développée mon activité, un accueil qui m'a encouragé dans la tâche combien ardue que j'allais entreprendre en faveur de mon cher petit pays.

Milieu difficile que la Chambre, disait Campinchi, milieu qui entend procéder par sélection. Ce n'est que trop vrai ! Mais l'effort se révèle moins malaisé, lorsqu'on a l'heureuse fortune d'y être entouré de sympathies agissantes, prêtes à vous conseiller, à vous guider. C'est un devoir de gratitude que je remplis vis-à-vis de vous, mes chers collègues du Parlement, et vous plus spécialement, mes collègues de la Représentation coloniale, qui défendez avec vigilance, voire avec âpreté, les intérêts dont vous avez la charge, vous qui dès mon arrivée à la Chambre, m'avez tendu une main que j'ai senti amicale et fraternelle. (*Applaudissements.*)

*
**

Campinchi, qui n'aime pas les discours (*Sourires*), a cédé cependant à l'affection pour vous dire, non sans émotion, la qualité de celle qui nous unit tous deux depuis seize

années. Qu'il me permette de dire qu'elle m'est plus précieuse encore qu'à lui-même. (*Applaudissements.*)

Si je n'avais pas, à la fois, le sens des proportions... et celui du ridicule, je dirais que les qualités qu'il m'a si généreusement attribuées n'ont pu se faire jour que grâce aux enseignements que j'ai reçus de lui pendant quelque dix années.

Ne proteste pas, mon cher ami !

Entre autres choses, tu as affirmé en moi le sens des réalités... et ce n'est pas peu. Tu m'as appris à considérer les difficultés, non pour les fuir, mais pour les combattre, et tâcher de les vaincre, pour en faire la matière féconde de l'action. Lorsqu'au sortir de nos longues et si tonifiantes conversations de la rue Clément-Marot, que tu rappelais il y a un instant, j'essayais, parmi les idées que nous avons échangées, de dégager ce qui pouvait être l'enseignement du Maître pour le disciple que j'étais, sans cesse revenait à mon esprit, comme un principe buriné en lettres de feu dans ma cervelle ardente, la phrase virile de Goethe : « Selle bien ta bête, et chevauche hardiment ». (*Applaudissements.*)

J'ai fait de mon mieux pour suivre ce précepte. Lorsqu'on a reçu d'un Maître un tel viatique de vie, on ne lui paie jamais assez sa dette de gratitude. (*Vifs applaudissements.*)

*
**

Pour préciser cette manifestation si émouvante à mon cœur, vous avez fait appel à Monsieur le Ministre des Colonies, à mon ami, Marius Moutet. Pourrai-je parler de lui ? (*Sourires.*) Comme je sais qu'il ne me le permettra pas, j'en demande l'autorisation à Madame Moutet (*Applaudissements*), qui nous a fait l'honneur et la grande joie de l'accompagner, ainsi que son fils, Gustave Moutet, Conseiller technique dont l'esprit réfléchi et les conseils avisés sont si appréciés au Ministère des Colonies. (*Applaudissements.*)

Mon cher ami, avant même d'être Sous-Secrétaire d'Etat, j'étais déjà bien placé pour savoir ce que les coloniaux pensent de toi et de l'œuvre que depuis plus d'une année, tu accomplis comme Ministre des Colonies. Tout à l'heure, Gabriel Bureau, parlant aussi bien au nom des Guyanais qu'en celui de tous nos compatriotes coloniaux, t'a dit avec quelle vigilance ton action était suivie par nous tous. Pour ma part, si je devais la caractériser, je dirais que tu as su enrober de générosité et d'humaine compréhension les disciplines nécessaires de la gestion coloniale. (*Vifs applaudissements.*)

Je ne serai désavoué par personne, si j'assume que c'est là le plus bel hommage qu'un colonial puisse te rendre. (*Applaudissements.*) Les paroles que tu viens de prononcer ne sont pas, si je puis ainsi parler, des paroles « verbales ». Elles sont l'expression exacte d'une doctrine que chaque jour

tu mets en action. Marius Moutet, tu resteras pour nous un grand Ministre des Colonies; tu as su attirer à toi la sympathie effective des populations coloniales, parce que, depuis nombre d'années ton activité s'est assignée pour but l'amélioration du sort de tes frères des Colonies (*Vifs applaudissements.*) Placé à la tête du Département des Colonies, tu t'es appliqué à harmoniser des intérêts, qui semblent souvent bien contradictoires; mais toujours, je puis en attester, tes actes ont été inspirés du souci de montrer que la France entend ne point faire de différences entre ses fils métropolitains et ses fils coloniaux. En toi, les éminentes qualités du Chef ont su s'allier avec celles de l'homme de cœur, largement compréhensif, attentif à la misère des hommes, anxieux d'y remédier, fraternellement penché sur elle avec la volonté passionnée d'y parvenir. (*Vifs applaudissements.*)

Vois-tu, Moutet, tu réalises ainsi une œuvre dont tu peux être fier, car c'est une œuvre marquée au coin de l'esprit français le plus pur, et les coloniaux, tes administrés, t'en témoignent la plus vive reconnaissance. (*Longs applaudissements.*)

*
**

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de me retourner vers mes compatriotes coloniaux au'un sentiment de solidarité a groupés autour de moi ce soir. Je sais quelle pensée fraternelle leur a inspiré l'idée de cette soirée. « Nous voulons, m'ont-ils dit, marquer notre joie de votre accession au Pouvoir, mais nous voulons aussi témoigner notre affection à l'homme que vous êtes. » Mes chers amis, laissez-moi vous en remercier en toute simplicité. Je n'ai pas préparé de discours, car il eut été malaisé, n'est-il pas vrai, de polir d'avance une réponse à des discours que je ne connaissais pas. Au demeurant, vous êtes venus ici, non à une manifestation officielle et froide, comme le remarquait très justement Marius Moutet, mais à une réunion placée sous le signe chaleureux de l'amitié. Pour vous exprimer, de manière convenable, le sentiment de reconnaissance qui vers vous monte en moi, j'aurais voulu connaître ce langage des Dieux, cette langue délicate et nuancée qui sait sublimer tout ce qu'elle touche, et qui, il n'y a guère, s'envolait des lèvres subtiles du fin poète qu'est mon ami Henry Bérenger. (*Applaudissements.*) J'aurais aimé vous parler en une langue irréaliste qui permît de substituer à l'opacité des sons la transparence des idées et la ferveur des sentiments. J'en suis incapable, excusez-m'en. (*Vifs applaudissements.*)

Du moins, saurez-vous que mon langage, pour être plus modeste, procède directement du cœur et qu'il est empreint d'une réelle gratitude. Gratitude à vous tous que j'ai nommés; amis métropolitains ou coloniaux ! Gratitude à vous surtout, Mesdames, qui avez consenti à délaissier les plai-

sirs et les joies que vous offre Paris, pour venir assister à cette manière de jubilé préliminaire, si je puis ainsi dire, dont je suis, en quelque façon, le récipiendaire ce soir (*Rires*) ; oui, à vous Mesdames, dont le sourire est toute clarté, dont la sympathie, si elle égare parfois l'esprit des fats, a le privilège de reconforter et d'exalter l'action des hommes de raison. (*Applaudissements.*)

Mais, par-devers vous, mes amis, par-delà cette enceinte, laissez-moi associer à votre hommage ces absents dont l'affection m'a toujours si fermement soutenu depuis cinq années. Je pense, et vous le comprenez, à ces trente mille Français qui vivent, là-bas, sur l'autre rive de l'Atlantique, sur une vieille terre de l'Amérique latine qui m'est si chère. Je pense à mes compatriotes de la Guyane, qui ont retiré une si grande fierté de l'événement que votre amitié célèbre ce soir. (*Longs applaudissements.*) C'est en leur nom que Bureau a parlé. L'allégresse mal contenue qui brisait le cadre écrit de son discours, était sans doute l'expression d'une émotion due aux souvenirs d'enfance qui montaient en lui, mais elle était aussi sœur de celle qu'ont connue nos frères de Guyane. Ce sentiment domine vos pensées de ce soir, coloniaux qui êtes assemblés dans cette salle. Me trompé-je en affirmant que ce que vous entendez fêter, ce n'est pas un homme arrivé jeune dans les Conseils du Gouvernement ? Un Ministre jeune, c'est chose assez courante de nos jours. A la vérité, n'y a-t-il pas force lustres déjà qu'apprenant la désignation de son fils comme ministre d'un Gouvernement, la mère d'un de nos plus illustres hommes d'Etat français répliquait avec quelque vivacité : « Ministre ? Ce n'est vraiment pas un métier pour un jeune homme. » (*Rires et applaudissements.*)

Ce n'est pas le fait non plus qu'un **colonial** soit entré dans les Conseils du Gouvernement que vous entendez célébrer. Pour ne pas être banal, le fait n'est non plus pas exceptionnel ; et, peut-être, me sera-t-il permis de rappeler que déjà les colonies françaises ont été représentées au Gouvernement par des hommes comme Alcide Delmont et Henri Lémery, originaire de la Martinique, dont l'intelligence et l'activité honorent cette colonie. (*Applaudissements.*) Après Lémery et Delmont, Blaise Diagne, dont la vivacité d'esprit et le clair bon sens sont si regrettés de notre groupe parlementaire colonial. (*Applaudissements.*) Puis, Auguste Brunet, Député de la Réunion, chez qui une rare élégance de manières et de langage n'affaiblit nullement la fougue des convictions et la fermeté du dessein. (*Applaudissements.*) Enfin, plus près de nous dans la chronologie, Gratien Candace, le fils souriant de la magnifique Guadeloupe. (*Applaudissements.*)

Notre ami, Gabriel Bureau, rappelait que la Guyane est la plus vieille de toutes les colonies françaises. Peut-être, Mesdames et Messieurs, comprenez-vous alors que les fils de cette fille aînée de la France d'Outre-Mer, assignent à

l'événement que vous marquez, ce soir, d'une étape amicale, un caractère symbolique. Ce symbole apparaîtra plus éclatant aux yeux de ceux d'entre vous qui ont fait le récent pèlerinage du Tricentenaire. Nous ne pouvons oublier, en effet, qu'il y a deux ans à peine, la France, par une délégation nationale choisie parmi les plus grands Corps de l'Etat, et que présidait notre ami Albert Sarraut, est venue faire visite à ses trois filles d'Outre-Atlantique, et notamment à celle qui a le privilège paradoxal d'être parmi elles, à la fois l'aînée et la Cendrillon. (*Applaudissements.*) Nous ne pouvons oublier, pas plus qu'ils ne l'oublient eux-mêmes, que les Membres de cette Délégation solennelle ont été accueillis aux cris de : « Vive la France ! Vive la France ! », jaillis du cœur de ces trente mille Français qui, bien que trop souvent délaissés, bien que méconnus, gardent au tréfond de leurs entrailles, un amour passionné pour la France libératrice ! (*Vifs applaudissements.*) De celle qui, enfin, venait vers elle, la Guyane enthousiaste reçut des promesses d'action qui correspondaient exactement aux revendications qu'elle présentait depuis si longtemps : son désir d'être considérée, non plus comme une terre d'expiation, sans avenir et sans vie, mais bien comme une vieille province française d'Amérique, comme un foyer de civilisation française rayonnant en cette Amérique latine où l'influence française est souhaitée et presque réclamée. (*Vifs applaudissements.*)

Veillez rentrer en vous-mêmes, mes amis, et jeter, par la pensée, un regard sur les terres du continent américain, de l'Alaska à la Terre de Feu. Voyez ! Une seule terre de cette immense partie du Monde est marquée des couleurs françaises : c'est la Guyane, mon vieux, mon cher pays. (*Vifs applaudissements.*) La Guyane, française par toutes ses fibres, depuis qu'en 1604, les hâvres de ses fleuves majestueux ont vu se profiler sur l'horizon les voiles des blanches caravelles portant les messagers de la France ! Trois cents ans et plus, Messieurs, depuis que les édits du Roi de France intégraient cette terre ardente dans la communauté Française ! Trois cents ans qu'elle attendait la venue de la Mère Patrie, et qu'elle aspirait à connaître chez elle, son maternel sourire. (*Vifs applaudissements.*) 1935 et son prestigieux Tricentenaire le lui ont apporté. Et, depuis qu'elle l'a connu, son attachement s'est raffermi, son amour s'est spiritualisé davantage. Sentez-vous maintenant à quel diapason se sont élevées les vibrations de son enthousiasme filial, lorsqu'elle a appris que le Gouvernement de la République venait de faire appel à l'un de ses fils pour collaborer aux affaires de l'Etat. (*Acclamations. Vifs applaudissements prolongés.*)

N'avais-je pas raison de vous dire que l'événement me dépasse singulièrement ? A n'en pas douter, vous sentez toute la portée du geste de nos amis Guyanais, lorsqu'ils ont tenu à nous réunir en cette éclatante manifestation ; geste

d'attachement et d'amour pour la France. (*Applaudissements.*)

Nous, les fils des terres françaises d'Outre-Mer, nous voulons, qu'entre la France métropolitaine et la France coloniale demeure, persiste et progresse cette communauté d'action, cette communauté d'aspirations et d'intérêts qui doit souder définitivement tous les éléments variés de la Nation Française. Nous voulons, avec vous, nos frères de France, œuvrer pour la grandeur de notre commune Patrie. Nous désirons que l'Unité française soit **une réalité**, et non plus une **espérance**; et, pour moi, certain d'agir en pleine communion de pensée, avec mes compatriotes de Guyane, je continuerai à appliquer tous mes efforts, toute mon activité à la réalisation de cette tâche que je crois noble et féconde. (*Longs applaudissements répétés.*)

Si j'ai été si sensible, mon cher Moutet, aux paroles que tu as prononcées, c'est parce que j'ai senti que tu rendais hommage, moins à moi-même, qu'à ce que j'ai le très grand honneur de représenter à tes côtés au sein du Gouvernement; je veux dire à ces populations coloniales, dont on a cru trop longtemps qu'elles n'étaient pas perfectibles au même degré que leurs frères métropolitains; dont on a cru qu'il était vain d'essayer de les élever au niveau intellectuel et social de leurs éducateurs et de faire d'eux, en respectant leur originalité propre, des enfants de France. (*Vifs applaudissements.*)

Si, à côté de toi, dans les Conseils du Gouvernement Français, je puis représenter quelque chose, c'est le produit de ce qu'a donné, dans ma vieille terre natale, comme à la Martinique et à la Guadeloupe voisines, cette sorte de chimie raciale qu'a été le mélange des trois races : noire, rouge et blanche, malaxées dans ce creuset étonnant que fut le bassin de l'Amérique Centrale; mélange heureusement modelé ensuite par l'esprit français, animé par l'âme française, dont la caractéristique essentielle est la généreuse compréhension de l'éminente dignité de l'homme, et le sens profond de l'humain. (*Vifs applaudissements.*)

Je me garderai, certes, d'apporter la moindre dissonance en cette fête harmonieuse de l'amitié, et je ne veux faire nulle comparaison avec des pays auxquels vous pensez tous. Cependant, j'ai le droit d'affirmer qu'il n'est pas un autre pays au monde — je pèse mes mots, et je pense profondément ce que j'exprime, vous le sentez, — il n'est pas un autre pays au monde qui mérite d'être aimé et d'être respecté autant que la France, à cause même de la magnifique œuvre humaine qu'elle n'a cessé de réaliser ! (*Longs applaudissements répétés.*) Croyez-m'en, mes chers amis, ce qui fait que la France a toujours été à la tête des Nations dans le domaine culturel, c'est que jamais, elle n'a voulu distinguer entre les hommes, selon leur race, selon leur couleur, selon leur confession, mais toujours et seulement selon leurs mérites, selon leurs vertus, et selon le rôle qu'ils peu-

vent remplir dans le concert social. (*Acclamations prolongées; très vifs applaudissements.*)

Et c'est à cela qu'avec raison fait allusion un esprit comme Michelet, lorsqu'il proclame que « les défections de la France sont les agonies de l'Europe », j'ajouterais « du Monde » (*Vifs applaudissements.*) Mais, tant que la France comprendra — et elle le comprend heureusement — qu'elle n'est plus cette Nation continentale de 40 millions d'habitants, qu'elle est mieux, qu'elle est plus, qu'elle est, au sens plein du mot, une communauté d'hommes de races différentes, mais d'aspirations communes, elle restera grande, elle restera elle-même. (*Vifs applaudissements.*)

C'est à cette certitude que je veux lever mon verre. C'est à la grandeur, à la pérennité de la Nation française ainsi comprise, à laquelle nous sommes attachés de tout notre être vibrant; à la France, Lumière des hommes et Guide des Nations, à la France qu'immortalisent sa prestigieuse histoire et sa geste splendide d'humanité. (*Longs applaudissements répétés; vives acclamations.*)



DAMES EN COSTUME GUYANAIS

M^{lle} BRUNET

M^{me} GUITARD

M^{lle} CALUMEY

M^{lle} SUCARD

M^{lle} ZEPHIRIN

Liste des personnes qui ont pris part à la cordiale manifestation en l'honneur de M. Gaston Monnerville.

- D^r PAUL ABELY, Médecin-Chef des Asiles de la Seine.
M. RAPHAEL ADAD, Avocat à la Cour.
M. S. ADELAIDE, Receveur de l'Enregistrement.
D^r P. AGRICOLE, Docteur en médecine.
M. d'ALAUZIER, Président-Délégué de la Compagnie Agricole de Guinée.
M. FRANCOIS d'ALAUZIER, Secrétaire du Conseil de la Compagnie Agricole de Guinée.
M. AYRAL, Représentant la Compagnie Générale Transatlantique.
M. AMIEL, Chef de Bureau au Ministère des Finances.
M. E. ARMANDE-LAPIERRE, Industriel.
M. BAILLY, Pharmacien et Madame.
M. BARBE, Intendant Général.
M. EUGENE BARRIER, Avocat à la Cour.
M. BARTHE, Directeur du Personnel au Ministère des Colonies; Directeur du Cabinet de M. Marius Mouttet.
M. ANDRE BARTHELEMY, Avocat à la Cour, Président de la Section de Paris de la Ligue des Bleus de Normandie.
M. OCTAVE BASSIERE, Fonctionnaire colonial en retraite.
M. BASQUEL, Président de Cour d'Appel en retraite.
M. le Commandant de BAYSER.
M. BAYARDELLE, Administrateur des Colonies. Attaché au Cabinet de M. Monnerville et Madame.
M. de BEAUMONT, Député de la Cochinchine.
M. F. BENOIT, Substitut au Tribunal de 1^{re} instance de la Seine.
M. BENECH, Contrôleur principal de l'Enregistrement. Attaché parlementaire au Cabinet de M. G. Monnerville (Chambre des Députés).
M. ANDRE BERAUD, Industriel.
M. HENRY BERENGER, Ambassadeur de France, Sénateur de la Guadeloupe et Madame.

- M. PAUL BERNARD, Administrateur en Chef des colonies en retraite.
- M. LOUIS BIENES, Editeur.
- M. BLACHER, Gouverneur des colonies.
- M. MARCEL BLOCH, Avocat à la Cour et Madame.
- M. F. BLONDEL, Directeur du Bureau d'Etudes Géologiques et Minières coloniales.
- M. BONARO, Commerçant et Madame.
- M. GEORGE BONNEAU, Colonel d'Artillerie.
- M. BOREL.
- M. BOUTIN, Administrateur en Chef des Colonies, en retraite.
- Mlle BOUTIN EMILIE.
- M. le Gouverneur BOUGE, Gouverneur des Colonies.
- M. GEORGES BOUSSENOT, Délégué de Madagascar, Président du Syndicat de la Presse Coloniale Française.
- Mlle BRONOEL, Dactylographe au Cabinet de M. Monnerville.
- M. AUGUSTE BRUNET, Ancien Sous-Secrétaire d'Etat. Député de la Réunion.
- M. PIERRE BUDIN, Chirurgien-Dentiste.
- M. BRITHMER, Capitaine d'Infanterie Coloniale.
- M. BUREAU, Attaché au Cabinet de M. Monnerville.
- Mme BURY.
- M. CAEN SIMON, Industriel.
- M. CALONNE, Industriel.
- Mme CALUMEY.
- M. CAMPINCHI, Ministre de la Marine et Madame.
- M. Ch. CARABIBER, Avocat à la Cour.
- M. CASSAGNAC, Directeur honoraire des P. T. T.
- M. CAUSSE, Chargé de mission au cabinet de M. Monnerville.
- M. CENAC-THALY, Professeur au Lycée Michelet.
- M. CERVEAUX, Administrateur des Colonies et Madame.
- M. CHARTON, Directeur de l'Inspection Conseil de l'Instruction Publique au Ministère des Colonies.
- M. KUNTZ CHARVEIN et Madame.
- M. CHOT, Chef de Bureau au Ministère des Colonies et Madame.
- M. CLEMENT, Attaché parlementaire au Cabinet de M. Monnerville (Sénat).
- M. COLAS, Fondé de pouvoirs de l'Agence Centrale des Banques Coloniales.
- M. COLLEDEBŒUF, Industriel.
- M. et Mme COMBES.
- M. VICTOR CORBIN.
- M. LOUIS CORBIN.
- M. COTE, de l'Institut Colonial Français.
- M. H. DALBY, Président de l'Association des « Toulousains de Paris ».
- M. L. DANIEL, Pharmacien et Madame.

- M. CHARLES DELAUNEY, Avocat à la Cour.
M. DEFFARGE, Ingénieur des Travaux Publics de la Ville de Paris et Madame.
M^{me} ALCIDE DELMONT.
M. SERGE DENIS, Professeur au Lycée Janson de Sailly.
M. DEVEZ, Docteur ès-sciences et en médecine.
M. LOUIS DOMIVAR, Négociant et Madame.
M. DOLIVET-PETIT, Conseil juridique.
M. DULUC, Commissaire-adjoint à l'Exposition 1937.
M. DUPRAT, Avocat à la Cour.
M. G. EDGAR-ROSA, Pharmacien.
M. J. ESTRADE, Avocat à la Cour. Membre de l'Association des « Toulousains de Paris ».
M. PHILIPPE ETLIN, Industriel et Madame.
M. FABRE, Rédacteur principal au Ministère des Colonies.
M. FEILLET, Avocat à la Cour.
M. FERJUS, Administrateur des colonies.
M^{me} FREMONT, Artiste peintre.
M. FRUHINSHOLZ, Capitaine aviateur.
M. GASTON-JOSEPH, Directeur des Affaires Politiques au Ministère des Colonies.
M. GASPARIIN, Député de la Réunion.
M. GAUTREZ.
M^{me} V^{ve} GAUTREZ.
M. ANDRE GAVALDA, Avocat Général à la Cour d'Appel.
M. GIBERT, Rédacteur à la Revue « Chambre et Sénat » et Madame.
M. P. CHARLES GERVAIS, Administrateur judiciaire près le Tribunal Civil de la Seine.
M. EUGENE GRAEVE, Ancien Député de la Guadeloupe.
M. GRESSER, Représentant M. NUNZI, Directeur de la Compagnie de Navigation Paquet.
M. GEORGES GUIRAUD, Statuaire.
M. HAURIST.
M. P. GUYONNET, Avocat à la Cour.
M. HORACE HAVRE, Ingénieur géologue et Madame.
M. HELLIER, Directeur de l'Agence Centrale des Banques Coloniales et Madame.
M. HERISSE, Avocat à la Cour.
M. HIEGEL, Entrepreneur.
M. HOFFHERR, Directeur des Centres d'Etudes juridiques du Maroc. Chef du Cabinet de M. Gaston Monnerville.
M. RENE IDZKOWSKI, Avocat à la Cour.
M. JARNAC, Adjudant d'Infanterie Coloniale.
M. JEANNOEL-RAVEL, Commandant d'Administration.
M. JOUTEL, Journaliste.
M. RENE JULAN, Représentant.
M. SIMON-JUQUIN, Avocat à la Cour.
M. AUGUSTE JULIENNE-CAFFIE, Avocat à la Cour.
M. JULIENNE-CAFFIE, Avocat défenseur.

- M. JULIENNE-CAFFIE, Professeur honoraire.
M. ADRIEN JUVANON, Gouverneur des Colonies, Président de l'U. G. A. G. et Madame.
M. KAPLAN, Administrateur de Sociétés.
M. J. LAGROSILLIERE, Député de la Martinique.
M. LANCREROT, Fonctionnaire du Ministère des Colonies.
M^{me} LANDRY.
M. E. LANGELLIER-BELLEVUE.
M^{lle} LAPEYRE, Chef du Secrétariat particulier du Cabinet de M. Monnerville.
M. ETIENNE LAROCHE.
M. LAVAUD, Avocat à la Cour.
M. LEBEDEFF, Ingénieur des Mines et Madame.
M. MARIUS LEBLOND, Homme de lettres, Président du Syndicat des Directeurs de Journaux de la France extérieure et Madame.
M. ARY LEBLOND, Homme de lettres, Conservateur du Musée de la France d'Outre-Mer et Madame.
M. LEOPOLD-LEGER, Chef de Bureau au Ministère des Pensions, et Madame.
M. HENRY LEOPOLD, Professeur au Lycée Louis-le-Grand.
M. LEVILLAIN, Fonctionnaire des Colonies.
M^{me} LUCAS.
M. ALFRED MACINTOS.
M. MAGALON-GRAINEAU, Avocat à la Cour de la Martinique.
M. MAITRE-DEVALLOIN, Inspecteur Général des Travaux publics au Ministère des Colonies.
M. FRANCISQUE MARMOZ, Ingénieur.
M. MARTIAL, Médecin-Commandant des T.C., et Madame.
M. E. MAZIN, Juge-adjoint au Tribunal de la Seine.
M^{me} MEDAN.
M^{lle} PAULE MEDAN.
M. E. MELESSE, Avocat à la Cour, ancien Conseiller général de la Guadeloupe.
M. MERMIN, représentant M. Ch. Tantin, de la Compagnie d'assurances « Mutuelle Richelieu ».
M. A. MICHEL, Fonctionnaire en retraite.
M^{me} MONNERVILLE.
M. J.-G.-E. MOREAU, Administrateur de Sociétés.
M. MOURIOT, Assureur-Conseil et Madame.
M. Marius MOUTET, Ministre des Colonies, et Madame.
M. MOUTET Gustave, Ingénieur des Mines.
M. ALBERIC NETON, Ministre plénipotentiaire de Haïti.
M. NICOL, Directeur des Chargeurs Réunis.
M^{me} MARGUERITE OSTER, Avocat à la Cour.
M. CHARLES PASTEUR, Lieutenant-Colonel retraité.
M. RENE PANTOBE, Pharmacien de première classe.
M. VICTOR PAUL, Commerçant.
M^{lle} POMIES, Dactylographe au Cabinet de M. Monnerville.
M. ODEIDE DE SENICOURT, Fonctionnaire au Ministère des Colonies.

- M. PELICIER, Chef de bureau au Ministère des Colonies.
M. F. PELISSIER-TANON, Négociant-Industriel.
M. POLETTI, Délégué de Madagascar.
M. PREVAUDEAU, Délégué de l'A.E.F.
M. QUINTRY-LAMOTHE, Chef de bureau des Secrétariats généraux.
M. JEAN S. RAPOPORT, Avocat à la Cour.
M. GASTON RAYNAL, Administrateur délégué de la Compagnie de l'Afrique Française, Vice-Président des Toulousains de Paris.
M. REBUFAT, Rédacteur principal au Ministère des Colonies, Chef-Adjoint du Cabinet de M. Monnerville, et Madame.
M. REGISMANSET, Administrateur de la Banque d'Indochine.
M. RENAUD, Sous-Chef de Bureau au Ministère des Colonies.
M. RICHARD, Conseiller à la Cour de Cassation.
M. P. RIVIERE, Avocat à la Cour.
M. H. RIVIEREZ, Avocat à la Cour.
M^{me} JOVA ROBERT, Sculpteur.
M. RENE ROBERT.
M^{lle} MICHELINE ROBERT.
M. FELIX ROCHER, Avoué près la Cour d'Appel.
M. ROSENMARK, Avocat à la Cour.
Docteur MAURICE SAINT-CYR, Conseiller privé du Gouvernement de la Martinique.
M. RENE SEBAN, Industriel.
M. GEORGES SEVELLE, Avocat à la Cour.
Dr SIMON, Docteur en médecine.
M. le Médecin Général SOREL, Inspecteur Général du Service de Santé au Ministère des Colonies, et Madame.
M. GEORGES SMIRNOFF, Administrateur de Sociétés.
M^{lle} SIVRASCO.
M. SYMPHORIEN, Négociant.
M. G.-A. TEDESCO, Industriel, et Madame.
M. TERRAL, Secrétaire de la Direction du « Petit Parisien ».
M. ARSENE THEMIRE, Contrôleur principal des P.T.T.
M. EMILE THEMIRE, Chargé de Mission au Cabinet de M. Monnerville.
M. ETIENNE TOUZE, Président du Conseil d'administration de la Compagnie Française des Phosphates de l'Océanie.
M. TIXIER, Inspecteur Général des Colonies, Directeur du Contrôle au Ministère des Colonies.
M. ALI-TUR, Architecte du Ministère des Colonies.
M. A. VADIER, Gouverneur des Colonies.
M. THEODORE VALENSI, Avocat à la Cour, Ancien Député.
M. GEORGES VALAT, Conseiller du Commerce extérieur, et Madame.
M. VANDENHAKER.

- M. le Général VERDIER, Directeur des Services Militaires au Ministère des Colonies.
M. ADOLPHE VINCENT, Député du Pas-de-Calais, Secrétaire de la Commission des Colonies.
M. GASTON VINCKE, Artiste peintre.
M. VOITURET, Architecte, et Madame.
M. le Colonel WILLIAM, Intendant des Troupes Coloniales
M. ALFRED SILBERT, Avocat à la Cour, Rédacteur à l' « Ordre », et Madame.

*
**

SE SONT FAIT EXCUSER

M. CAMILLE CHAUTEMPS
Président du Conseil

Retenu par les devoirs de sa charge, a fait parvenir ce télégramme à M. Marius Moutet, Président du Banquet :

« Associe-moi à l'amical témoignage rendu à notre cher Monnerville, à qui j'envoie de tout cœur mon affectueuse pensée. »

Retenus par des obligations électorales cantonales :

- M. EDOUARD HERRIOT, Président de la Chambre des Députés.
M. le Président ALBERT SARRAUT, Ministre d'Etat.
M. MARC RUCART, Ministre de la Santé Publique.
M. WILLIAM BERTRAND, Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil.
M. FRANÇOIS BLANCHO, Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine.
M. MAX HYMANS, Sous-Secrétaire d'Etat au Commerce.
M. PHILIPPE SERRE, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Travail.
M. LEMERY, Sénateur, Ancien Garde des Sceaux.
M. MAUPOIL, Sénateur, Ancien Ministre des Pensions.
M. JACQUES STERN, Député, ancien Ministre des Colonies.
M. ALCIDE DELMONT, Ancien Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies.
M. MAURICE FOURCADE, Sénateur, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
M. GUSTAVE GAUTHEROT, Sénateur de la Loire-Inférieure.
M. LE MOIGNIC, Sénateur de l'Inde.
M. M. ROLLAND, Sénateur du Rhône.
M. TONY REVILLON, Sénateur de l'Ain.
M. PERFETTI, Député. Questeur de la Chambre.
M. ALBERT SEROL, Député, Président de la Commission de Législation Civile et Criminelle de la Chambre.
M. Léon COURSON, Député de l'Indre-et-Loire.
M. PIERRE DUPUY, Député de l'Inde Française.

- M. FIORI, Député d'Alger.
M. PIERRE MENDES-FRANCE, Député de l'Eure.
M. TAUDIERE, Député des Deux-Sèvres.
M. ANTONY ABEL, Avocat à la Cour.
M. MARCEL ALMABY, Ingénieur A. M.
M. ROGER BARTHELEMY, Avocat à la Cour.
M. J. BETON, Professeur au Lycée Saint-Louis.
M. BREVIER, Industriel.
M. NESTOR CALONNE, Ingénieur électricien.
M. CANGARDEL, Directeur de la Compagnie Générale Transatlantique.
Mmes CLAUDE et MAGDELEINE CARBET.
M. CHAUDUN, Directeur de la Banque de Madagascar.
M. R. CHAUVELOT, Membre du Conseil Supérieur des Colonies, Professeur au Collège des Sciences sociales.
MM. GEORGES et ALBERT CELESTE, Etudiants.
M. ELIE COHEN, Chef d'orchestre.
M. ANTOINE DARREDEAU.
M. ALFRED DAIN.
Mme Ch. DIDELIN, Directrice du Préventorium de l'U.F.F.
M. l'Amiral DUMESNIL, Président de l'Union Economique Européenne.
M. GHEERBRANDT, Directeur de l'Institut Colonial Français.
M. GISCARD D'ESTAING, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat.
M. HALLEHAUT, Avocat à la Cour.
M. ROGER GUIFFART, Juge suppléant au Tribunal de Commerce de la Seine.
M. GASTON HAUSSER, Président de la Compagnie Minière de l'Oubangui Oriental.
M. GEORGES HAZAN, Avocat à la Cour.
M. A. HERSANT, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.
M. A. JACQUEMINET, Président du Syndicat des Rhums coloniaux.
M. EMILE LAUDERNET, Fonctionnaire colonial en retraite.
M. PIERRE LABROUSSE.
M. BERNARD LECACHE, Président de la Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme.
M. LODEON, Avocat à la Cour.
M. le Commandant LEPAGE.
M. PIERRE LEROY, Avocat à la Cour.
M. le Lieutenant-Colonel LITTEE.
M. ANDRE MAGRE, Secrétaire Général de la Présidence de la République.
M. MAIA.
M. LOUIS MERAT, Inspecteur Général des Colonies, Directeur des Affaires Economiques au Ministère des Colonies.
M. ODET DENYS, Avocat à la Cour.

- M. OLIVIER, Gouverneur Général, Président de la Compagnie Transatlantique.
M. GERARD MATIS, Fonctionnaire colonial.
M. ADRIEN PEYTEL, Avocat à la Cour d'Appel.
M. JOSEPH PYTHON, Avocat à la Cour d'Appel.
M. RICHON, Professeur en retraite.
M. EMILE RICOUX, Armateur.
M. CHARLES RICHON, Directeur de la B.N.C.I.
M. SIMOR SAINT-JUST, Président de l'Association des Guadeloupéens.
M. GEORGES SAROTTE, Avocat du Barreau de Paris.
M. ANDRE SEBILLOTTE et Madame.
M. TABARY.
M. CH. TANTIN, de « La Mutuelle Richelieu ».
M. ROBERT TREBOR, Directeur du Théâtre de la Madeleine.
M. J. VILO, Fonctionnaire Colonial.
M. GEORGES VIDAL, Avocat à la Cour d'Appel.
M. le Docteur J. VITALIEN.
M. le Colonel WEISS, Commandant de la 8^e Brigade aérienne de Nancy.
M. le Docteur ZIZINE.
-

Société d'Imprimeries "FESTINA"
197, Boulevard Voltaire - PARIS (XI^e)
A. NOLLIER, Directeur

